

Stagiaires dans l'administration publique et dans le privé

En premier lieu, il convient de rappeler notre attachement au rôle formateur de l'Etat, notamment par la mise à disposition de places de stages. Que ces stages s'inscrivent dans le cadre du cursus scolaire du stagiaire ou qu'ils soient destinés à l'acquisition d'une expérience professionnelle au sortir de la formation comme pour les stages de premier emploi.

Ce n'est évidemment pas cette fonction importante de l'Etat qui est l'objet de notre attention, mais plutôt les dérives possibles (et avérées dans certains cas) du système.

En 2005, près de **4000** jeunes ont effectué un stage professionnel sur l'ensemble du pays, contre **2400** en 2004.

Ces chiffres sont la confirmation d'une pratique qui s'étend : la multiplication des stages professionnels, souvent mal payés et qui ne débouchent que très rarement sur un engagement. Le stage précaire qui était dénoncé en France il y a quelques mois devient monnaie courante en Suisse également.

Ce phénomène se vérifie autant dans le secteur privé que dans les administrations publiques. L'administration fédérale est un très bon (ou mauvais) exemple, elle qui a vu le nombre de ses stagiaires exploser en cinq ans. En passant de **143** en 2000 à **326** en 2005, dont **60** en cours d'étude et **250** déjà diplômés. En 2004, au plus fort du programme d'allègement budgétaire, ils étaient **366**.

Les exemples se multiplient également aux niveaux cantonal et communal, ainsi que dans les institutions rattachées à l'Etat.

Le principal problème est salarial. Certaines personnes, au sortir de leurs études, se voient contraintes d'aligner les stages, faute de quoi elles pointeraient au chômage. Cette situation peut durer des mois, voire plus. Entraînant une perte d'indépendance financière et surtout une

démotivation croissante. Ce qui ne joue pas en faveur des entreprises ou des administrations qui embauchent ce type d'employé-e-s.

Si le secteur privé entrevoit, par le recours à cette main-d'œuvre malléable à volonté, l'occasion de réduire sa masse salariale et de flexibiliser l'emploi, le rôle de l'Etat est moins clair et semble étroitement lié aux politiques d'austérité mises en place un peu partout.

Ou plus directement, les stagiaires serviraient à amortir les effets des mesures d'économie imposées aux administrations.

Souhaitant connaître la situation jurassienne dans ce domaine, nous soumettons quelques questions au Gouvernement :

- quelle est l'évolution du nombre de stagiaires dans l'administration et les institutions parapubliques ?
- quelle est la proportion de stagiaires en cours d'études d'une part et de stagiaires diplômé-e-s d'autre part ?
- à quelles conditions salariales sont engagé-e-s les stagiaires diplômé-e-s ?
- le recours aux stagiaires est-il une option envisagée dans le cadre des mesures d'économie que le Gouvernement souhaite appliquer ?
- le Gouvernement peut-il nous indiquer si l'augmentation des stages professionnels dans le secteur privé est également une réalité jurassienne ?

Delémont, le 20 février 2008

Groupe CS-POP+VERTS
Pierluigi Fedele

